

**PROVINCE DE QUÉBEC — VILLE DE ROBERVAL**  
**LE 2 SEPTEMBRE 2008 ( 24 )**

---

---

Assemblée générale du Conseil de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 2<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2008, à 20 heures.

PRÉSENCES : Monsieur le Maire Michel Larouche, Madame et Messieurs les conseillers : Michèle Claveau, Jocelyn Bouchard, Gilles Veilleux, Gilles Otis, Rémy Leclerc et Serge Hudon

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Michel Larouche.

Lecture est faite de l'avis de convocation et du certificat de signification dudit avis.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le temps mis à la disposition de la population pour la période de questions n'est pas utilisé.

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2008-460**

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit accepté avec les modifications suivantes :

On ajoute :

- 7.2 Acceptation organigramme / Déploiement de ressources humaines en cas de pandémie de grippe aviaire
- 10.2 Havre du Lac / Demande d'aide financière
- 10.3 Calacs Entre Elles / Demande d'aide financière
- 10.4 Journée internationale des personnes âgées / Aide financière
- 13.1 Carrefour Jeunesse Emploi / Félicitations au groupe de bénévoles «À travers l'enfance»

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2008**

**2008-461**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 août 2008 soit accepté sans modification.

## 1.0 DIRECTION GÉNÉRALE

### 2.0 SERVICES FINANCIERS

2008-462

#### 2.1 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu unanimement, que les comptes de la Ville de Roberval soient acceptés et payés selon la liste fournie en date du 25 août 2008 comme si elle était ici au long reproduite :

– À même le fonds général..... 173 991,55\$

#### 2.2 ACCEPTATION SOUMISSION / FINANCEMENT PAR BILLETS : 1 000 000,00\$ / RÉOLUTIONS D'ADJUDICATION

2008-463

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu unanimement, que le Conseil de la Ville de Roberval accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 1 000 000,00\$ par billets en vertu des règlements 95-19 et 2008-16, au prix de 98,61900 échéant en série 5 ans comme suit :

|            |        |                  |
|------------|--------|------------------|
| 82 800 \$  | 3.25 % | 9 septembre 2009 |
| 86 700 \$  | 3.40%  | 9 septembre 2010 |
| 90 800 \$  | 3.75%  | 9 septembre 2011 |
| 95 200 \$  | 4.00%  | 9 septembre 2012 |
| 644 500 \$ | 4.25%  | 9 septembre 2013 |

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

2008-464

ATTENDU QUE la Ville de Roberval se propose d'emprunter par billets un montant total de 1 000 000,00 \$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eau :

| <i>Règlement numéro</i> | <i>Pour un montant de \$</i> |
|-------------------------|------------------------------|
| 95-19                   | 23 000 \$                    |
| 2008-16                 | 977 000 \$                   |

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et la trésorière;

QUE les billets seront datés du 9 septembre 2008;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

|    |              |                   |
|----|--------------|-------------------|
| 1. | 82 800,00\$  |                   |
| 2. | 86 700,00\$  |                   |
| 3. | 90 800,00\$  |                   |
| 4. | 95 200,00\$  |                   |
| 5. | 99 600,00\$  | (à payer en 2013) |
| 5. | 544 900,00\$ | (à renouveler)    |

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 9 septembre 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2008-16, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

### **3.0 TRAVAUX PUBLICS**

2008-465

#### **3.1 BELL / AUTORISATION SIGNATURE SERVITUDE / PTIE 82**

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer une servitude avec la compagnie Bell pour l'installation d'un équipement servant à élargir la couverture haute vitesse en fibre optique sur la partie 82, cadastre officiel du Canton Roberval, d'une superficie de 52.1 mètres carrés, le tout tel qu'il appert du plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Jeannot Thériault, sous sa minute 5310, en date du 9 juin 2008.

### **4.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **5.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE, TOURISME ET COMMUNICATIONS**

2008-466

#### **5.1 ÉTUDE DU CENTRE-VILLE DE ROBERVAL / CHOIX DU PROFESSIONNEL**

Soumissions reçues :

- Yves Michel Garant, architecte-paysagiste;
- Groupe Conseil Enviram;
- Daniel Arbour & associés.

ATTENDU qu'un comité politique fut formé afin de procéder à l'étude des offres de service professionnelles reçues;

ATTENDU que l'organisation et l'expérience de la firme étaient des éléments importants;

ATTENDU que la méthodologie proposée fut un élément retenu dans le choix de la firme professionnelle;

POUR CES RAISONS, il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval accepte la proposition de service professionnel de la firme Daniel Arbour & associés, au montant de 24 990,00\$ taxes incluses, pour l'élaboration d'une étude du centre-ville dont un concept d'intervention de la bordure lacustre.

(POSTE : 02-630-00-418)

## **6.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7.0 RESSOURCES HUMAINES**

2008-467

7.1 **CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC (COMAQ) : MODIFICATIONS DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 2009 / MME NANCY BOUTIN, TRÉSORIÈRE / ALMA, LE 15 OCTOBRE 2008 / 335,00\$ TAXES EN SUS**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Mme Nancy Boutin, trésorière, à prendre part à une session de formation offerte par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), qui se tiendra le 15 octobre 2008, à Alma, et portant sur les modifications de la présentation de l'information financière 2009. Le coût de l'inscription est de 335,00\$ taxes en sus, payable à la COMAQ et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-160-10-454)

2008-468

7.2 **ACCEPTATION ORGANIGRAMME / DÉPLOIEMENT DE RESSOURCES HUMAINES EN CAS DE PANDÉMIE DE GRIPPE AVIAIRE**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval accepte l'organigramme déposé par le directeur général concernant la détermination des services essentiels et le déploiement des ressources humaines en cas de pandémie de grippe aviaire (2008).

## **8.0 URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET HABITATION**

2008-469

8.1 **ACCEPTATION PIA / M. GAÉTAN GAUDREAU (954, BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ROBERVAL)**

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Roberval (réunion du 26 août 2008,

résolution 2008-034), le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'émission d'un permis de rénovation et d'agrandissement à M. Gaétan Gaudreault, 954 du boulevard Saint-Joseph, à Roberval, pour le changement de revêtement extérieur, portes et fenêtres, ajout de deux fenêtres mansardes en façade et l'ajout d'un deuxième étage à l'arrière et ce, conformément aux exigences relatives au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), soit la section 5.3 du Règlement de zonage 93-10.

2008-470

**8.2 ACCEPTATION PIIA / M. GUY CASTONGUAY (885, BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ROBERVAL)**

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Roberval (réunion du 26 août 2008, résolution 2008-035), le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'émission d'un permis de rénovation à M. Guy Castonguay, 885 du boulevard Saint-Joseph, à Roberval, pour des rénovations extérieures, à l'arrière, pour l'implantation d'un nouveau commerce, finition en «Adex», enlèvement d'une fenêtre, ajout d'une porte de livraison, élévation du toit arrière et ce, conformément aux exigences relatives au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), soit la section 5.3 du Règlement de zonage 93-10.

2008-471

**8.3 ACCEPTATION PIIA / M. LOUIS-GEORGES SIMARD (1037-1039, BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ROBERVAL)**

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Roberval (réunion du 26 août 2008, résolution 2008-036), le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'émission d'un permis d'agrandissement à M. Louis-Georges Simard, 1037 et 1038 du boulevard Saint-Joseph, à Roberval, pour l'ajout d'une annexe de 12 pieds x 20 pieds à l'arrière afin d'ajouter une chambre à l'étage et une salle de séjour au rez-de-chaussée. De plus, un revêtement extérieur en fibre-ciment sera également apposé à l'immeuble et ce, conformément aux exigences relatives au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), soit la section 5.3 du Règlement de zonage 93-10.

2008-472

**8.4 ACCEPTATION PIIA / M. STÉPHANE TREMBLAY (120, AVENUE GAGNÉ, ROBERVAL)**

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Roberval (réunion du 26 août 2008, résolution 2008-037), le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'émission d'un permis de rénovation à M. Stéphane Tremblay, 120 de l'avenue Gagné, à Roberval, pour la pose d'un revêtement extérieur en vinyle et la construction d'une remise et ce, conformément aux exigences relatives au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), soit la section 5.3 du Règlement de zonage 93-10.

**9.0 LOISIRS ET CULTURE**

2008-473

**9.1 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que sur recommandation du Comité restreint de la Commission des loisirs de Roberval, le Conseil de la Ville de Roberval verse les subventions suivantes selon la politique d'aide financière aux organismes en loisir ou athlètes élités :

| <i>Composante</i>             | <i>Nom</i>                               | <i>Description</i>   | <i>Montant</i> |
|-------------------------------|--|--|----------------|
| Composante 2<br>Athlète Élite | Lenny Dion                               | Participation avec l'équipe de football collégiale AA «Les Cougars de Chicoutimi», une partie des frais de transport : | 200,00\$       |
| Composante 3<br>Formation     | Association du hockey mineur de Roberval | Formation des instructeurs, année 2008, une partie des frais d'inscription :   | 300,00\$       |

*(POSTE : 02-701-10-991)*

2008-474

**9.2 ACCEPTATION SOUMISSION / RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF BENOÎT-LÉVESQUE DE ROBERVAL**

Soumissions reçues (taxes incluses) :

- Mario Poitras.....S'est désisté
- Louise Guay ..... 6 772,50\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Mme Louise Guay, au montant de 6 000,00\$ taxes en sus, pour l'exploitation du restaurant au Centre sportif Benoît-Lévesque de Roberval, pour la saison 2008-2009 et autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

*(POSTE : 01-232-11-005)*

2008-475

**9.3 SYMPOSIUM RÉGIONAL DE PEINTURE D'HÉBERTVILLE / PARRAINAGE D'UN ARTISTE : 250,00\$ TAXES INCLUSES**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval, sur recommandation du Regroupement des artistes et artisans de Roberval, verse un montant de 250,00\$ taxes incluses, au Symposium régional de peinture d'Hébertville et parraine l'artiste animalier, M. Paul-René Duchesne, dans le cadre de 12<sup>e</sup> édition du symposium, au Mont Lac Vert, qui se tiendra du 19 au 21 septembre 2008.

*(POSTE : 02-190-00-991)*

**10.0 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, FAMILLE, AÎNÉS ET JEUNESSE**

2008-476

**10.1 FONDATION DU CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN / ACTIVITÉ BÉNÉFICE LE 7 SEPTEMBRE 2008**

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse à la Fondation du Cégep de Saint-Félicien, une somme additionnelle de 250,00\$, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition de l'activité de financement «Bicyclons avec la fondation», qui se tiendra le dimanche 7 septembre 2008.

*(POSTE : 02-190-00-991)*

2008-477

**10.2 HAVRE DU LAC-SAINT-JEAN / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse un montant de 300,00\$ au Havre du Lac-Saint-Jean, totalisant ainsi 500,00\$ pour l'année 2008.

*(POSTE : 02-190-00-991)*

2008-478

**10.3 CALACS ENTRE ELLES / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse au Calacs Entre Elles un montant de 200,00\$ et ce, dans le cadre de leur campagne de financement 2008-2009.

*(POSTE : 02-190-00-991)*

2008-479

**10.4 JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES AINÉES / AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse un montant de 250,00\$, à la Table régionale de concertation des aînés (TRCA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour l'organisation de l'édition 2008 de la «Journée internationale des personnes aînées» qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2008, à Saint-Félicien.

*(POSTE : 02-190-00-991)*

**11.0 LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

2008-480

**11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2008-26 / TARIFICATION APPLICABLE POUR DES BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS OFFERTES DE LA VILLE DE ROBERVAL / AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2008-26 concernant la

tarification applicable pour des biens, services ou activités offertes par la Ville de Roberval.

De plus, les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

## 12.0 CORRESPONDANCE

## 13.0 DOSSIERS DU MAIRE

2008-481

### 13.1 CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI / FÉLICITATIONS AU GROUPE DE BÉNÉVOLES «À TRAVERRE L'ENFANCE»

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval transmette ses sincères félicitations et remerciements aux bénévoles qui en collaboration avec le Carrefour jeunesse emploi comté Roberval ont réalisé une œuvre composée de quarante-huit vitraux ayant pour thème la culture et l'enfance. Cette œuvre sera désormais le nouveau coin de lecture et des contes animés de la Bibliothèque Georges-Henri-Lévesque de Roberval.

## AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2008-482

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que la présente assemblée soit ajournée au lundi 15 septembre 2008, à 20 heures.

### LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC — ARTICLE 53

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53, DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, J'APPROUVE CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONTENUES SOUS CE PROCÈS-VERBAL.

DATE : Le 3 septembre 2008

SIGNATURE : \_\_\_\_\_  
Michel Larouche, Maire

\_\_\_\_\_  
**MICHEL LAROUCHE**  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
**JEAN-GUY TARDIF**  
LE GREFFIER

**JGT/chp**  
(Réf. : Chantale/Conseil/PV20080902)